

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration de l'association Réunion du 2 décembre 2019

Présentes : Mesdames Desbrugères, Bourvis, Sainz, se sont réunies au siège de l'association le 2 décembre 2019.

- 1) Approbation du dernier PV du CA du 14 février 2019 et validation, signatures.
- 2) Récapitulatif des actions menées au printemps 2019 : Pour améliorer et harmoniser les communications entre les enfants et les parrains et avec l'approbation des membres du Conseil, Madame Bourvis s'est fait aider par Mademoiselle Deepthy Eliswa (sa filleule parrainée) pour transformer les documents de communication, adopter des nouvelles méthodes de fonctionnement sur place, et mettre en place l'information numérique. Nous allons utiliser quasiment les mêmes documents que France Parrainages.
- 3) Points Divers :
  - Mise au rebut de l'ordinateur Mac obsolète (sortie des immobilisations)
  - Isabelle avait mission cette année de trouver un moyen d'alléger la charge administrative et de gestion de l'association. Après études de plusieurs solutions existantes sur le marché aucune d'entre elles ne semble satisfaire l'objectif fixé.
- 4) Donc Isabelle et Martine poursuivront la tenue de la compta sur l'ancien logiciel qui est devenu incompatible avec les ordinateurs en services. Pour travailler et finir les comptes tout doit être transféré sur des feuilles de calcul Excel ce qui complique énormément leur travail.
- 5) Envoi de la feuille de Bétel 2019 (rapport annuel 2018) en décembre par courriel aux membres.
- 6) **Clôture Volontaire de l'Association :**

Depuis plusieurs années, les membres du Conseil font régulièrement appel lors des Assemblées pour trouver des successeurs. Jusqu'à présent ces appels ont été vains. Dans cette volonté de trouver des solutions pour le futur des enfants parrainés de l'association, le 4 novembre 2019, Mesdames Desbrugères et Bourvis ont participé à une réunion avec Caroline Lequien et sa stagiaire du CFPE = (rebaptisé France Parrainage). Lors de cette réunion, France-Parrainages par la voix de Madame Caroline Lequien, nous a bien confirmé leur intention d'accueillir les couples Parrains/enfants d'Immaculata qui le désiraient pour continuer leur parrainage au sein de leur association si l'association Immaculata disparaissait.
- 7) Rappel : depuis 2005, Le CFPE et Immaculata travaillent de pair. Caroline et Isabelle ont toujours coordonné leurs actions et méthodes auprès des sœurs Carmélites pour faciliter le travail sur place. France parrainages (Centre Français de Protection de l'Enfance) est une grande association Française créée en 1947 qui travaille de la même manière que nous. Ils représentent donc la solution idéale pour permettre aux parrains d'Immaculata de continuer leur parrainage.
- 8) Ayant cette garantie, **la décision est prise à l'unanimité par le Conseil de clore l'association Immaculata** au cours de l'année 2020 (clôture Volontaire) pour ses 15 ans d'existence.

Il sera proposé aux parrains le transfert de leur parrainage vers France Parrainage.
- 9) Il est donc décidé de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour voter la clôture de l'association Immaculata au printemps 2020. En vue de cette assemblée, un calendrier de tâches à accomplir est approuvé.
- 10) Opération urgente : remplacement du chauffe-eau de Valparai (1800 euros), nous cherchons ces fonds.
- 11) Le Conseil accepte les demandes de remboursement des frais engagés par Madame Bourvis pour l'association (timbres et papeterie). Les factures présentées seront donc intégrées à la comptabilité 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Rueil-Malmaison, le 2 décembre 2019.

La Présidente  
Isabelle Bourvis.

la Secrétaire  
Christine SAINZ.

